

Euphorbia paralias L.

1948. **Euphorbia paralias** Linné¹, Sp. pl. ed. 1, 1753, p. 458 ; Boiss., in DC. Prodr. XV, 2, p. 167 — Cat. pl. Maroc, II, p. 469 et IV, p. 1066 — *Euphorbe maritime*.

Ch Plante de 2-6 dm., glabre, glauque, à souche ligneuse longue et rameuse émettant plusieurs tiges robustes ascendantes ou dressées, indurées-ligneuses à la base, à la fin dénudées inférieurement, simples ou rameuses ; feuilles assez épaisses, fermes ou même subcoriaces, à face supérieure un peu concave, glauque et plus ou moins pruineuse, à face inférieure verte, sessiles, à bords entiers, les caulinaires inférieures très petites (quelques mm.), souvent réfléchies, linéaires-elliptiques ou linéaires-obovales, aiguës ou obtuses, les moyennes étalées ou un peu réfléchies, les supérieures étalées ou étalées-dressées, plus grandes (jusqu'à 1-2 cm.), très rapprochées, subimbriquées, elliptiques-lancéolées, aiguës ou obtuses, les extrêmes souvent plus larges à la base, ovales ou oblongues ; feuilles ombellaires oblongues, ovales-lancéolées, ovales ou subrhomboïdales, arrondies ou subcordées à la base, aiguës ou obtuses-mucronulées, se recouvrant souvent par leurs bords ; feuilles florales concaves en dessus, réniformes ou rhomboïdales, obtuses ou acutiuscules, mucronulées. *Ombelle* souvent courte, à 3-5 rayons robustes, 1-3 fois dichotomes ; cyathes sessiles ou courtement pédonculés ; involucre long de 1,5-2 mm., brièvement campanulé ou subturbiné, glabre extérieurement, barbu intérieurement à la gorge, à lobes ovales

Fig. 24

¹ LINNÉ a écrit *Paralias* ; d'après R. De LITARDIÈRE, Prodr. fl. Corse, II, 2, 1935, p. 96, le nom spécifique linnéen est emprunté à un ancien nom de genre (*Paralius maritimus* Caesalp.) et on doit donc écrire *E. Paralius* ; selon P. FOURNIER, Les quatre Fl. de Fr., 1936, p. 275, le nom spécifique est un adjectif signifiant : maritime, littoral, et doit donc s'écrire *paralias*.

Fig. 47
(p. 183)

ou largement linéaires, tronqués, barbus-ciliés ; glandes¹ jaune-orangé, semi-circulaires ou semi-elliptiques, à bord externe tronqué, souvent dentelé-lobulé ou pectiné, à cornes courtes ; pédicelles mâles linéaires, égalant ou dépassant un peu l'involucre, glabres, pubérulents ou velus ; filets staminaux égalant 1-2 fois la longueur de l'anthere ; bractées mâles filiformes ou linéaires, simples ou laciniées, ciliées au moins supérieurement, un peu plus courtes que les pédicelles ou les égalant. *Capsule* à pédicelle exsert de 3-6 mm. (jusqu'à 10 mm. pour les capsules des dichotomies), subglobuleuse-déprimée, de 4,5-5 × 6-6,5 mm., tronquée à la base, un peu atténuée vers le sommet subcordé, à sillons larges, ouverts, assez profonds ; coques arrondies sur le dos, glabres, présentant deux larges bandes longitudinales rugueuses-chagrinées de part et d'autre de la nervure dorsale, celle-ci souvent légèrement sillonnée ; le fond des sillons, souvent ridé sur le sec, est fréquemment parcouru par une carène obtuse bien visible sur le frais ; styles courts, d'environ 1 mm., soudés seulement à la base ou jusqu'à leur quart inférieur, nettement bifides au sommet. *Graine* de 3-3,5 (4) × 2,5-3 × 2,5-3 mm., ovoïde, présentant, vue par sa face ventrale, un contour subpiriforme, tronquée ou subtronquée à la base, acutiuscule au sommet, à section subcirculaire ou subtétragone à flancs arrondis, à face dorsale marquée médianement par une carène longitudinale plus ou moins nette mais plus distincte vers le sommet ; zone hilaire très oblique, plus ou moins déprimée, ovale ; zone chalazaire subcirculaire, grande (1,2-1,5 mm.) ; surface lisse, brun foncé sous un revêtement blanchâtre ou grisâtre persistant souvent, mais qui, disparaissant parfois partiellement, donne à la graine un aspect marbré. Caroncule sessile, insérée à la partie supérieure de la zone hilaire, conique-déprimée, obtuse, très petite (large de 0,5-0,7 mm.) fortement échancrée ventralement, très facilement caduque, se détachant habituellement lors de la séparation des coques de la columelle. — (v.v.) — *H.E.*

HAB. — Dunes et sables maritimes — *Europe occ. et mérid.* ; *Afrique sept.* ; *Sahara espagnol* (du Dra au Cap Juby) ; *Canaries* ; *Madère* ; *Asie occ.*

Tout le littoral !

¹ Le nombre habituel des glandes est de quatre, comme chez les autres espèces ; les cyathes situées au centre des ramifications, et surtout celle placée entre les bases des rayons primaires, sont souvent à 5 glandes, parfois même à 6, 7 ou 8.